

L'action de l'Autorité dans le secteur des media

Publié le 30 avril 2020

Avis sur la réforme de l'audiovisuel, décision concernant les droits voisins, avis sur la publicité en ligne...Retour sur l'activité soutenue de l'Autorité de la concurrence dans le secteur des media entre 2017 et avril 2020.

SECTEUR DES MÉDIAS

UNE ACTION STRUCTURANTE

Autorité
de la concurrence

RÉEXAMEN DU CADRE S'IMPOSANT À CANAL+

DÉCISIONS 17-DCC-92 ET 17-DCC-93

Revue des obligations pesant sur Canal+ au titre des rachats de TPS ainsi que de Direct 8 et Direct Star, tenant compte de l'évolution des marchés, notamment l'émergence des plateformes OTT telles que Netflix.



AVIS SUR LA PUBLICITÉ EN LIGNE

AVIS 18-A-93

Vaste enquête sur la publicité en ligne (display, programmatique), identifiant les facteurs de croissance, le poids des différents acteurs, l'écosystème et les enjeux concurrentiels.



AVIS SUR AUDIOVISUEL ET NUMÉRIQUE

AVIS 19-A-04

Analyse du bouleversement du paysage audiovisuel par la révolution numérique (plateformes, OTT) et propositions de réforme pour rééquilibrer les contraintes des acteurs historiques et rétablir une concurrence équitable avec les nouveaux acteurs.



AUTORISATION DE LA CRÉATION DE LA PLATEFORME SALTO

DÉCISION 19-DCC-167

Examen du projet de TF1, France Télévisions et M6 créant une plateforme commune de vidéo à la demande sur abonnement, autorisée sous conditions.



GOOGLE ET LES DROITS VOISINS

DÉCISION 20-MC-01

L'Autorité enjoint à Google de négocier avec les éditeurs et agences de presse la rémunération qui leur est due au titre de la loi relative aux droits voisins.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Autorité rejette, pour absence d'éléments probants, la plainte de Molotov visant des pratiques de TF1 et M6

[Lire le communiqué](#)